

Équipier de Première Intervention (EPI)

Objectifs de la formation :

- Sensibiliser le personnel à la sécurité incendie.
- Être capable d'intervenir efficacement sur un début d'incendie.
- Connaître les principes de base de naissance d'un feu et d'extinction.
- Apprendre le fonctionnement des différents moyens d'extinction et de secours.

Prérequis : Néant

Public concerné : tout public

Durée de la formation : 3,5 heures par groupe

Qualité des formateurs :

Formateurs SSIAP, pompier ou agent de sécurité incendie.

Méthode pédagogique :

Méthode active (alternance théorie et pratique) en présentiel.

Moyens pédagogiques :

Ordinateur portable, vidéoprojecteur, PowerPoint, bac à feu, extincteurs à eau pulvérisée, extincteurs CO2.

Modalités d'évaluation :

Evaluation formative tout au long de la formation
Test diagnostique en début de formation
Test final en fin de formation
Attestation de compétences remise en fin de formation.

Programme de la formation conforme au programme INRS en vigueur

- Organisation de la prévention du risque incendie et réglementation
- Les principales causes d'incendie
- Conséquences des incendies
- La combustion
- Le triangle du feu
- Le schéma de propagation d'un incendie
- Le temps, facteur essentiel de la propagation d'un incendie (film)
- Principes de prévention et conduite à tenir
- Alarme et Alerte
- Principaux modes d'extinction et agents extincteurs
- Les classes de feux
- Les différents types d'extincteurs
- Les consignes de sécurité
- Extinction d'un feu à l'aide d'un extincteur (pratique)

Livrable :

Support de cours identique au diaporama du formateur et possibilité de prise de note
OU support récupérable sur le moodle de SECURI +.
Délivrance d'une attestation de fin de formation
Certificat de réalisation

Accessibilité au public en situation de handicap :

Formation en entreprise.
Les salles sont adaptées au public en situation de handicap.

Modalités et délais d'accès à la formation :

- Par téléphone au 06 86 58 41 68 ou 06 51 26 86 11
- Par mail : contact@securiplus.info
- Sur notre site internet : www.securiplus.info
- Délai à respecter : 15 jours

Tarifs :

- **Groupe de 10 stagiaires** : 490 € TTC exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code général des impôts